

INDEX

PRÉSENTATION	1
CONDITIONS GÉNÉRALES.....	2
a. Validité de l'Appel d'offre.....	3
b. Profil des candidats	3
DOCUMENTATION REQUISE	4
a. Application en personne	4
b. Application en ligne	6
PROCESSUS DE SÉLECTION	6
a. Critères de sélection.....	7
b. Bénéfices pour les boursiers	8
c. Dépenses non couverte par la bourse.....	9
d. Responsabilités des candidats.....	9
e. Responsabilités des boursiers.....	10
TEMPORAIRES.....	11
ANNEXE 1. INSTITUTIONS MEXICAINES QUI PARTICIPENT A L'APPEL D'OFFRE	13
ANNEXE 2. PAYS ELIGIBLES.....	16

PRÉSENTATION

Afin de garder le positionnement du Mexique en tant qu'acteur responsable mondialement, et de renforcer les liens de collaboration académique avec ses pays partenaires; la formation de ressources humaines et l'internationalisation des Institutions d'Éducation Supérieure (IES), le Secrétariat de Relations Extérieures (SRE), par son Agence Mexicaine de Coopération Internationale pour le Développement (AMEXCID), convoque des étrangers intéressés à étudier au Mexique, dans les niveaux de Spécialisation, Maîtrise, Doctorat et Recherches spécialisées, ainsi que de programmes de mobilité étudiante de Baccalauréat, Maîtrise, Spécialisation et sous-spécialités médicales, à participer à « Appel d'offre de Bourses d'Excellence pour Étrangers du Gouvernement du Mexique 2018 ».

L'Appel d'offre est offert dans plus de 180 pays dans le cadre d'accords bilatéraux, de mécanismes multilatéraux et d'accords spéciaux. Plus de 90 IES mexicaines qui ont des programmes académiques enregistrés dans les Programme National de d'études spécialisées de Qualité (PNPC) du Conseil National de Science et Technologie (CONACYT) participent à cet Appel d'offre. Ces programmes témoignent des progrès que le pays a réalisés dans divers domaines de la science et les sciences humaines.

Le Mexique est ta prochaine destination académique !

Secrétariat de Relations Extérieures
Agence Mexicaine de Coopération Internationale pour le Développement.

COOPERACIÓN
ACADÉMICA



COMPARTIR LO MEJOR DE MÉXICO
PARA FORMAR A LOS **LÍDERES**
QUE CONSTRUYEN EL MUNDO

CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les bourses qui seront octroyées dans le cadre de cet Appel d'offre seront pour la réalisation d'activités académiques à partir du 1er mars au 5 décembre 2018, selon les modalités suivantes:

Études	Durée maximale de financement
Programmes de mobilité pour le baccalauréat et le deuxième cycle	Une période académique (trimestre, période de quatre mois, semestre)
Séjours de recherche au deuxième et troisième cycles et postdoctoraux	12 mois (1 mois minimum)
Spécialisation	1 an
Maîtrise	2 ans
Doctorat	3 ou 4 ans (selon la durée du programme)
Spécialisation et sous-spécialisations médicales	3 ans

LA PÉRIODE DE FINANCEMENT NE POURRA EN AUCUN CAS ETRE PROLONGEE¹

Le présent Appel d'offre inclut les institutions et programmes académiques de l'Annexe 1 et se diffuse dans les pays de l'Annexe 2.

Aucune bourse pour un doctorat direct, des programmes d'enseignement à distance, d'éducation ouverte ou en mode virtuel ne sera accordé (Maîtrise de troisième cycle intégré et de doctorat).

Les programmes académiques suivants sont exclus de l'Appel d'offre: Administration d'entreprises, Chirurgie Plastique, Comptabilité Publique, Marketing, Odontologie et Publicité ainsi que leurs études connexes.

- Lorsqu'un programme académique requiert la réalisation d'une thèse et d'un examen de grade, le boursier devra conclure la thèse et présenter l'examen en

¹ Les bourses de la SRE/AMEXCID sont octroyées uniquement pour les périodes marquées dans cet Appel. Au cas où les études ont une plus grande durée, le boursier devra couvrir par son compte la période restante.

question dans la période assignée par la bourse. Cette condition sera indispensable pour obtenir le dernier paiement de la bourse.

- Si l'obtention du diplôme se fait par la préparation d'une thèse, celle-ci devra avoir la mention:

<<Cette thèse correspond aux études réalisés avec la bourse d'excellence octroyée par le Gouvernement du Mexique, par le Secrétariat de Relations Extérieures – Agence Mexicaine de Coopération International pour le Développement. >>

- Les personnes qui ont déjà commencé leurs études au Mexique dans des IES et dans les programmes académiques déjà mentionnés pourront appliquer à cet Appel d'offre.
- **Il n'y a aucune possibilité de prolongation de la période de subvention initialement accordée. Si à la fin de la période de subvention le boursier ne termine pas son processus de projet de thèse ou délivrance de titres, toutes les dépenses liées à son séjour dans le pays pour compléter ces activités académiques, devront être absorbées par lui.**
- **La bourse de la SRE/AMEXCID n'est pas rétroactive; c'est-à-dire, qu'aucune dépense encourue avant l'octroi de la bourse ne sera couvert.**

a. Validité de l'Appel d'offre

Cet Appel d'offre sera en vigueur du 4 août au 28 septembre 2017 à 15h00 (horaire de temps centre du Mexique). Ces délais ne peuvent être prolongés et aucune demande extemporanée ne sera traitée.

Les résultats seront annoncés le 9 novembre 2017 par les représentations du Mexique à l'étranger.

b. Profile des candidats

Prérequis pour appliquer:

- Posséder un diplôme de Baccalauréat², Maitrise ou Doctorat requis pour étudier le grade demandé dans la bourse.
- Avoir obtenu une moyenne d'au moins quatre-vingt (80) dans une échelle de 0 à 100, ou son équivalent au dernier niveau d'études.
- Être accepté ou en processus d'études dans une des IES qui participent à cet Appel d'offre.

² Pour les cas de mobilité à un niveau licence, il ne sera pas nécessaire de remettre un titre, seulement la constance d'études de dernière période suivie un cours, expédiée par l'institution d'origine.

DOCUMENTATION REQUISE

- Il est indispensable que les documents présentés dans une langue autre que l'espagnol soient accompagnés d'une traduction simple à l'espagnol.
- Les candidats q'ayant plus d'une nationalité pourront présenter une seule demande. Elle devra être présentée avec la nationalité qui va accréditer le candidat.

a. Application en personne

Toute démarche de bourse devra de faire à l'Ambassade du Mexique située dans le pays d'origine du candidat ou à l'Ambassade qui lui correspond.

**L'AMEXCID NE RECEVRA PAS DES DEMANDES DIRECTEMENT
DES CANDIDATS**

Le candidat devra présenter sa documentation dans l'ordre suivant:

- I. [Formulaire de demande de bourse](#), rempli et accompagné d'une photo.
- II. Document dans lequel sont spécifiées les raisons qui le motivent à faire des études ou recherches au Mexique. (Maximum de 2 pages, avec Arial 12 et espaces simples).
- III. Curriculum vitae. (Maximum de 3 pages, avec Arial 12 et espaces simples).
- IV. [Lettre de compromis de retour au pays d'origine](#).
- V. [Lettre d'acceptation académique](#) de l'Institution mexicaine:
 - Signée par une autorité responsable (Directeur des Affaires Internationales, Directeur d'Échanges Académiques, Chef d'Études supérieures, Coordonnateur d'études supérieures, etc.);
 - Indication de la durée des études ou des recherches spécifiant le début et la fin (en format (JJ/MM/AAAA));
 - Spécifier la modalité des études à réaliser³.
- Dans le cas où vous appliquez pour faire un recherche, la lettre d'acceptation devra mentionner que le tutorat sera offert pour le développement de la recherche, et, si possible, le nom du tuteur.

³ Il est possible de recevoir une lettre de contact de l'institution au moment de postuler pour la bourse et de continuer avec les formalités et les conditions requises de l'institution réceptrice.

- VI. Copie du diplôme professionnel obtenu le plus récent⁴.
- VII. Copie du relevé de notes, le plus récent, indiquant une moyenne générale, ou cumulative pour les cas de mobilité, de 80 (échelle de 0 à 100). Dans le cas d'une échelle différente, il est indispensable de présenter une équivalence au système mexicain.
- **Pour les bourses de mobilité**, une communication émise par l'institution d'origine dans laquelle ils se compromettent à reconnaître/valider les crédits éducatifs des matières ou études qui seront réalisés au Mexique.
 - **Pour les séjours de recherche**, une copie de l'attestation académique qui confirme qu'un programme de Maîtrise ou Doctorat a été conclu ou que la personne y est inscrite.
- VIII. Copie du Certificat de naissance.
- IX. Copie du passeport valide ou d'une identification Officielle avec photographie.⁵
- X. Certificat médical émis par une institution publique ou privée de santé, ayant un maximum de 3 mois d'ancienneté avant sa présentation, indiquant que la personne est en bonne santé, est apte à voyager à l'étranger et réaliser ses études. Aucun certificat ni analyses cliniques émis par un médecin particulier ne seront acceptés.
- XI. 4 (quatre) photos récentes, originales (pas d'impressions digitales), de face, avec un fond blanc, de 3cm x 3 cm. Elles devront être remises avec le nom et la nationalité au revers.
- XII. Lettre d'acceptation, signée par le candidat, dans laquelle il accepte les conditions générales du programme.
- XIII. **Si le candidat se trouve déjà au Mexique**, un document d'immigration valide, en tant que Résident Temporel Étudiant (carte).
- XIV. **Si le candidat a déjà débuté ses études au Mexique**, il est nécessaire que celui-ci présente une attestation qui accrédite une moyenne générale de minimum 80 (sur une échelle de 0 à 100), émise par l'IES mexicaine à laquelle il est déjà inscrit, signée par une autorité responsable (Directeur de Bureau d'Affaires Internationales, Directeur du programme d'échanges académiques, Chef des Études supérieures, Coordonnateur, etc.) et avec le sceau de l'IES.
- XV. **Lorsque l'espagnol n'est pas la langue maternelle du candidat**, une preuve de connaissances avancées de l'espagnol émise par une université ou

⁴ Pour les cas de mobilité à un niveau licence, il ne sera pas nécessaire de remettre un titre, seulement la constance d'études de dernière période suivie un cours, expédiée par l'institution d'origine.

⁵ Au cas de devenir créancier de la bourse, le candidat Au cas, de devenir créancier la bourse, le postulante sera responsable de s'occuper de son passeport, et il devra couvrir de propres ressources les frais.

centre d'enseignement pour son accréditation.⁶

XVI. Pour les séjours de recherche qui seront réalisés dans une langue autre que l'espagnol, il faudra envoyer une communication émise par l'institution réceptrice dans laquelle celle-ci se compromet à offrir le tutorat dans une autre langue, spécifiant la langue et le nom du tuteur.

- La communication devra être imprimée sur papier avec l'entête de l'IES, signée par une personne responsable. (Directeur de Bureau d'Affaires Internationales, Directeur du programme d'échanges académiques, Chef des Études supérieures, Coordonnateur, etc.) et portant le sceau de l'IES.
- Dans ces cas, il faudra fournir un certificat de la langue dans laquelle sera offert le tutorat (lorsque la langue ne sera pas la langue maternelle), qui confirme un niveau minimum de B2 dans le Cadre Commun Européen de Référence.

Les candidatures incomplètes ne seront pas acceptées, ni les documents originaux.

NOTE: Pour les candidats du Chili, la remise des documents devra se faire par le [Département de Formation et de Bourses de l'Agence Chilienne de Coopération Internationales pour le Développement \(AGCID\)](#) et pour les candidats de la Colombie la remise des documents se fera par le [ICETEX](#).

LES DOCUMENTS DE CANDIDATURE NE SERONT REMIS EN AUCUN CAS, MEME SI LES CANDIDATS NE RECOIVENT PAS DE BOURSE

b. Application en ligne

Les ressortissants de l'Argentine, Australie, Belize, Chine, Corée du Sud, Espagne, Philippines, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Jordanie, Nouvelle Zélande, Singapour, Thaïlande et Vietnam doivent appliquer en ligne par le [Système de Gestion de Coopération Académique \(SIGCA\)](#) (<https://sigca.sre.gob.mx>) durant la validité de cet Appel d'offre. Pour ce faire, il est nécessaire d'envoyer la documentation comme pièce jointe tel qu'indiqué par le système. Les Représentations du Mexique à l'Étranger ne recevront pas des applications en personne.

PROCESSUS DE SÉLECTION

La préférence sera accordée aux candidats:

- Qui n'ont pas reçu de bourse du Gouvernement du Mexique auparavant.
- Qui choisissent un programme sur des thèmes prioritaires pour le

⁶ Pour quelques pays, la SRE/AMEXCID offre couvrir un cours d'espagnol préalable au commencement des études. Pour plus d'information, consulter la [lista de países](#) à dont les étudiants ce bénéfice est octroyé.

développement de leur pays et de caractère stratégique pour le Mexique (la priorité sera accordée aux programmes académiques reliés au secteur de l'éducation, énergétique, environnemental et/ou des télécommunications).

- Qui font des études ou recherches qui se ne donnent pas dans leurs pays d'origine.
- Qui font des études ou recherches dans des institutions qui se situent dans les États de l'intérieur de la République Mexicaine.
- Qui sont professeurs ou chercheurs d'institutions publiques d'éducation supérieure et de centres de recherche scientifique de leur pays.
- Qui sont des fonctionnaires publiques en charge de programmes d'intérêt spécial pour leur pays.

Les candidatures qui répondent à tous les critères pourront être révisées par les autorités correspondantes de leur pays, par un processus de sélection. **Dans ces cas, le Gouvernement du Mexique évaluera uniquement les dossiers présélectionnés.**

a. Critères de sélection

- Excellence académique du candidat dans le domaine qu'il prétend faire des études.
- Congruence entre les antécédents académiques et de travail du candidat et le domaine dans lequel il désire se spécialiser au Mexique.
- Importance des études et leur incidence directe dans le développement du pays du candidat.
- Corrélation des études à des projets spécifiques en marche ou déjà approuvés et l'impact de ceux-ci dans le développement du pays du candidat.

Ne sont pas éligibles:

- i) Diplomates étrangers accrédités au Mexique ni les membres de leur familles;
- ii) Étrangers ayant une résidence temporaire ou permanente au Mexique;
- iii) Étrangers ayant aussi la nationalité mexicaine;
- iv) Aucune bourse ne sera attribuée à deux personnes d'une même famille ni à des conjoints;
- v) Étrangers qui ont, ou qui veulent, obtenir un visa mexicain pour unité familiale.

La présentation de la lettre d'acceptation de l'institution mexicaine, du formulaire d'application et/ou des documents complets n'implique pas l'obtention de la bourse. Tous les candidats sont soumis au processus de sélection décrit dans cet appel.

LA DÉCISION FINALE SUR OCTROI DES BOURSES REVIENT ENTRIÈREMENT AU GOUVERNEMENT DU MEXIQUE.

TOUTE DÉCISION PRISE LORS DU PROCESSUS DE SELECTIONS EST SANS APPEL ET SERA AJUSTÉE A LA DISPONIBILITÉ BUGETAIRE DE L'AMEXCID.

b. Bénéfices pour les boursiers

- Allocation mensuelle pour pension alimentaire de 4 (quatre) fois la valeur de l'Unité de mesure et de mise à jour (UMA), en pesos mexicains, pour les bourses de mobilité au niveau de premier cycle; spécialisation; séjour de recherche et études de la culture espagnole et culture mexicaine niveau maîtrise. En 2017 la mensualité a été calculée en salaires minimum et a été équivalente à \$9,604.80 pesos (environ \$529.77 USD)⁷.
- Allocation mensuelle pour pension alimentaire de 5 (cinq) fois la valeur de l'Unité de mesure et de Mise à jour (UMA), en pesos mexicains, pour des bourses de Doctorat; Séjours de recherche niveau doctorat et post-doctorat, Spécialités et Sous-spécialités médicales. En 2017 la mensualité a été calculée en salaires minimum et a été équivalente à \$12,006.00 pesos (environ 665.52 USD)⁸.
- **LES ALLOCATIONS MENSUELLES NE SONT PAS DIVISIBLES NI PARTIELLES. LE PAIEMENT DE LA BOURSE SE FERA AU TERME DE CHAQUE MOIS.**
- Inscription et frais de scolarité, conforme à ce qui a été établi dans le programme de chaque institution (voir l'[offre académique](#)), sujet à la décision finale de chaque institution, émise par la lettre d'acceptation.
- Assurance médicale de l'Institut Mexicain de Sécurité Sociale (IMSS), à partir du troisième mois de la bourse. **Le boursier devra avoir une assurance médicale complète avec assistance internationale qui couvrira les trois premiers mois de son séjour au Mexique⁹.**
- Coût de l'émission du visa mexicain de résidence temporaire/étudiante pour des séjours qui dépassent 180 jours.
- En fonction de la réciprocité avec le pays partenaire, le transport aérien international du début et/ou conclusion satisfaisants de la bourse sera inclus. Le billet d'avion sera acheté en classe économique et la route sera choisie sera celle jugée plus convenable par la Direction d'Échanges Académiques¹⁰.
- Lorsque les études seront faites à l'Extérieur de la Ciudad de México, le

⁷ Taux de change au 07 de juillet 2017 (source Banque du Mexique)

⁸ Taux de change au 07 de juillet 2017 (source Banque du Mexique)

⁹ Au cas où le boursier ne dispose pas d'une assurance médicale internationale, celui-ci devra couvrir les frais de n'importe quelle éventualité médicale.

¹⁰ Dans tous les cas, la Direction d'Échange Académique acquerra le billet; **des achats réalisés personnellement, ne sont pas soumises aux remboursements.** C'est une responsabilité du boursier vérifier les clauses établies au billet d'avion, par rapport au nombre et le poids des bagages. Pour plus d'information, voir la [liste des pays](#).

transport de la Ciudad de México à la ville où l'Institution académique se trouve et le transport de retour lorsque les activités académiques seront conclues seront inclus.¹¹

TOUS LES BÉNÉFICES SONT EXCLUSIFS AUX BOURSIERS ET NE SERONT PAS EXTENSIFS AUX CONJOINTS OU AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE.

c. Dépenses non couverte par la bourse

- Les frais engagés pour l'obtention d'un passeport ou autres frais liés à cette démarche.
- Les frais pour le voyage à l'Ambassade ou Consulat Mexicain pour l'émission du visa.
- Les frais académiques (inscription et frais de scolarité) lorsque ceux-ci ne sont pas exemptés par l'institution académique ou par le Secrétariat de Relations Extérieures/AMEXCID.
- Laboratoires ateliers, cours de langue ou toute autre activité académique qui font partie du plan d'études qui ne sont pas exemptés par l'institution académique.
- Frais d'incorporation et de revalidation d'études.
- Si le programme d'études supérieure demande un cours préparatoire ou d'induction, il doit être couvert par le boursier car la bourse de la SRE / AMEXCID ne les a pas envisagés. La bourse sera octroyée à partir de la première période académique (trimestre, quatre mois, six mois) après l'accréditation propédeutique.
- Frais d'installation et de logement.
- Transfert de l'aéroport aux bureaux de l'AMEXCID pour la documentation du boursier.
- Impression de la thèse.
- Démarches pour l'obtention du grade et du diplôme.
- Inscription au Registre National d'Étrangers.
- La SRE/AMEXCID ne payera pas le remboursement de bagages supplémentaires, non considérées dans les frais du billet d'avion.
- En cas de besoin d'un visa de transit pour le transfert au Mexique, la SRE/AMEXCID ne couvre pas les frais d'émission ni aucune dépense liée à cette procédure.
- Tout frais non signalé dans les bénéfices.

d. Responsabilités des candidats

- Compléter les formulaires requis et présenter toute la documentation dans les temps et formes établis par cet Appel d'offre.

¹¹ Des trajets de 5 (cinq) heures ou moins seront par une voie terrestre, ainsi ce qui ne comptent pas d'une disponibilité de route aérienne depuis le Mexique. Trajets supérieures de 5 (cinq) heures et avec une route aérienne depuis le Mexique, ils seront par transportation aérienne national, dans ce cas Direction d'Échange Académique acquerra le billet; **des achats réalisés personnellement, ne sont pas soumises aux remboursements.**

- Faire preuve d'un comportement éthique lors de l'application et du processus de sélection.
- Respecter les procédures d'évaluation, de formalisation et de suivi établi par SRE/AMEXCID.

e. Responsabilités des boursiers

- Les boursiers devront signer toute la documentation requise, quand le DIA le demande.
- Ne pas Voyager sans avoir obtenu le visa correspondant dans la Section Consulaire de votre convenance.
- Les boursiers devront Voyager au Mexique avec un passeport valide et de la même nationalité présentée lors de l'application.
- Les boursiers dont la bourse comprend le transport international devront coordonner l'achat de billets d'avion avec la Direction d'Échanges Académiques. Aucun achat effectué de façon unilatérale ne sera remboursé.
- Avoir une assurance médicale complète avec assistance internationale qui couvrira les trois premiers mois de son séjour au Mexique. Dans le cas de ne pas avoir une assurance médicale internationale, le boursier devra encourir tous les frais en cas d'une éventualité médicale.
- Avoir les ressources nécessaires pour couvrir vos dépenses pendant le premier mois de la bourse.
- Les boursiers devront mettre à jour leur certificat médical 2 (deux) mois avant de Voyager au Mexique.
- Si le programme académique demande l'élaboration d'une thèse ou la présentation d'un examen, ils devront être conclus dans la période établie par la bourse.
- Ne pas changer le statut de votre situation migratoire au Mexique pendant la période de la bourse.
- **Tous les boursiers devront se présenter dans les 10 premiers jours du début de la période de la bourse aux installations de la Direction des Échanges Académiques**, au Secrétariat des Relations Extérieures du Mexique- Agence Mexicaine de Coopération Internationale pour le Développement, pour faire les démarches nécessaires pour leur documentation. Pour ce faire, ils devront présenter leur passeport et leur carte migratoire. Les installations se situent au: Plaza Juárez No. 20, Piso 4, Col. Centro, C.P. 06010, Ciudad de México.
 - Si le boursier a appliqué en ligne, il devra présenter 4 (quatre) photos récentes, originales (pas d'impressions digitales), de face avec un fond blanc de 3cm x 3 cm, et avec le nom et nationalité au revers.
- Engagement de remettre la documentation requise par la DIA, après la fin de leurs activités académiques.
- Mettre à jour vos coordonnées au Mexique le plus rapidement possible.
- Le boursier devra se conformer aux dispositions des règles applicables aux étrangers titulaires d'une subvention (NABE) et gérer avec la DIA la fermeture de votre dossier, par l'envoi et la signature des documents appropriés.

- Les boursiers devront faire preuve non seulement d'excellence académique, mais aussi d'un comportement exemplaire tout au long de leur séjour. Il revient aux boursiers de prendre en considération qu'ils sont non seulement détenteurs d'une Bourse d'Excellence, mais aussi représentants de leur pays d'origine et des relations qu'il a avec le Mexique.
- **UNE FOIS LA BOURSE OBTENUE ET AVANT DE VOYAGER AU MEXIQUE, IL REVIENT AU BOURSIER DE SE PRÉSENTER A LA SECTION CONSULAIRE DE L'AMBASSADE DU MEXIQUE, OU AU CONSULAT DU MEXIQUE CORRESPONDANT POUR OBTENIR LE VISA POUR SON SÉJOUR AU MEXIQUE.**

LE BOURSIER DEVRA S'ENGAGER A METTRE A JOUR SON STATUT MIGRATOIRE TEMPORAIRES

- La procédure d'admission à une institution mexicaine et la lettre correspondante est indépendante de cet Appel. Les candidats doivent gérer directement leur admission au programme d'études de l'établissement d'accueil.
- La décision d'octroi de la bourse sera communiquée par courrier électronique au demandeur par la représentation du Mexique de correspondante ou par l'AMEXCID.
- Les bourses ne sont pas transférables et ne peuvent être différées pour des années académiques postérieures à l'année ou elles ont été octroyées.
- **Lorsque que la bourse a été octroyée, il sera impossible de changer d'institution académique ou de programme d'études.** Si un boursier abandonne les études, s'il entreprend des activités illégales au Mexique, s'il échoue une matière, la bourse sera annulée.
- La DIA ne sera pas responsable de la gestion d'un visa pour quiconque autre que le boursier.
- L'acceptation à l'une des Institutions Supérieures participant à cet Appel d'offre ne garantit pas l'octroi de la bourse du Gouvernement mexicain.

**L'OCTROI DE LA BOURSE EST ASSUJETI A LA DISPONIBILITÉ
BUDGÉTAIRE DE L'AMEXCID.**

Pour les candidats, sans distinction de nationalité, qui sont choisis et que leur séjour dépassera 180 jours civils, ils devront présenter une demande de visa pour la catégorie de visa qui leur sera indiqué par la DIA à l'ambassade ou représentation du Mexique dans leur pays de résidence ou celui qui correspond, afin d'obtenir une fois sur le territoire mexicain, les documents d'immigration appropriés.

Pour plus de renseignements sur les questions de migration veuillez consulter la page:

Servicios Consulares de la Secretaría de Relaciones Exteriores:

<http://www.gob.mx/sre/acciones-y-programas/visas-para-extranjeros>

Embajadas de México en el Exterior:

<https://directorio.sre.gob.mx/index.php/embajadas-de-mexico-en-el-exterior>

Les questions qui n'ont pas été considérées dans cette Appel d'offre seront résolues par l'Agence Mexicaine de Coopération Internationale pour le Développement.

Vous pouvez communiquer à: infobecas@sre.gob.mx

Secrétariat des Relations Extérieures

Agence Mexicaine de Coopération Internationale pour le Développement

BOURSES D'EXCELLENCE DU GOUVERNEMENT DU MEXIQUE POUR ÉTRANGERS 2018

ANNEXE 1 | INSTITUTIONS MEXICAINES PARTICIPANTES

BUAP	Benemérita Universidad Autónoma de Puebla
CIAD	Centro de Investigación Alimentación y Desarrollo, A.C.
CICY	Centro de Investigación Científica de Yucatán, A.C.
CICESE	Centro de Investigación Científica y de Educación Superior de Ensenada
CENTROGEO	Centro de Investigación en Geografía y Geomática "Ing. Jorge L. Tamayo", A.C.
CIMAT	Centro de Investigación en Matemáticas, A.C.
CIMAV	Centro de Investigación en Materiales Avanzados, S.C.
CIQA	Centro de Investigación en Química Aplicada
CINVESTAV	Centro de Investigación y de Estudios Avanzados del Instituto Politécnico Nacional
CIDE	Centro de Investigación y Docencia Económicas, A.C.
CIBNOR	Centro de Investigaciones Biológicas del Noroeste, S.C.
CIO	Centro de Investigaciones en Óptica, A.C.
CIESAS	Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social
CIMMYT	Centro Internacional de Mejoramiento de Maíz y Trigo
COLPOS	Colegio de Postgraduados
COLJAL	El Colegio de Jalisco, A.C.
CFN	El Colegio de la Frontera Norte
ECOSUR	El Colegio de la Frontera Sur
COLMEX	El Colegio de México
COLMICH	El Colegio de Michoacán, A.C.
COLSAN	El Colegio de San Luis A.C.
CMQ	El Colegio Mexiquense
ENAH	Escuela Nacional de Antropología e Historia
ENCRyM	Escuela Nacional de Conservación, Restauración y Museografía
ENPEG	Escuela Nacional de Pintura, Escultura y Grabado "La Esmeralda"
FLACSO	Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales
UDLAP	Fundación Universidad de las Américas
INECOL	Instituto de Ecología, A.C.
IM	Instituto de Investigaciones Dr. José María Luis Mora
INEEL	Instituto Nacional de electricidad y Energías Limpias
IMTA	Instituto Mexicano de Tecnología del Agua
INAOE	Instituto Nacional de Astrofísica, Óptica y Electrónica
ININ	Instituto Nacional de Investigaciones Nucleares

INMEGEN	Instituto Nacional de Medicina Genómica
INSP	Instituto Nacional de Salud Pública
IPN	Instituto Politécnico Nacional
ITAM	Instituto Tecnológico Autónomo de México
ITA	Instituto Tecnológico de Aguascalientes
ITCV	Instituto Tecnológico de Cd. Victoria
ITC	Instituto Tecnológico de Celaya
ITCH	Instituto Tecnológico de Chetumal
ITColima	Instituto Tecnológico de Colima
ITC	Instituto Tecnológico de Conkal
ITC	Instituto Tecnológico de Culiacán
ITD	Instituto Tecnológico de Durango
ITLP	Instituto Tecnológico de La Paz
ITL	Instituto Tecnológico de León
ITM	Instituto Tecnológico de Mérida
ITMorelia	Instituto Tecnológico de Morelia
ITNL	Instituto Tecnológico de Nuevo León
ITR	Instituto Tecnológico de Roque
ITTG	Instituto Tecnológico de Tuxtla Gutiérrez
ITV	Instituto Tecnológico de Veracruz
ITVO	Instituto Tecnológico del Valle de Oaxaca
ITSM	Instituto Tecnológico Superior de Misantla
ITSTA	Instituto Tecnológico Superior de Tantoyuca
ITESM	Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey
SSA	Secretaría de Salud
TESE	Tecnológico de Estudios Superiores de Ecatepec
UAAAN	Universidad Autónoma Agraria Antonio Narro
UAA	Universidad Autónoma de Aguascalientes
UABC	Universidad Autónoma de Baja California
UACH	Universidad Autónoma de Chihuahua
UAdeC	Universidad Autónoma de Coahuila
UAN	Universidad Autónoma de Nayarit
UANL	Universidad Autónoma de Nuevo León
UAQ	Universidad Autónoma de Querétaro
UASLP	Universidad Autónoma de San Luis Potosí
UAT	Universidad Autónoma de Tamaulipas
UAT	Universidad Autónoma de Tlaxcala
UADY	Universidad Autónoma de Yucatán
UAZ	Universidad Autónoma de Zacatecas

UAEH	Universidad Autónoma del Estado de Hidalgo
UAEMEX	Universidad Autónoma del Estado de México
UAEM	Universidad Autónoma del Estado de Morelos
UAM	Universidad Autónoma Metropolitana
UACH	Universidad Autónoma de Chapingo
UNICACH	Universidad de Ciencias y Artes de Chiapas
UdeC	Universidad de Colima
UdeG	Universidad de Guadalajara
UGTO	Universidad de Guanajuato
UQROO	Universidad de Quintana Roo
UCSJ	Universidad del Claustro de Sor Juana
UMAR	Universidad del Mar
UIA	Universidad Iberoamericana A.C. Ciudad de México
ULSA	Universidad La Salle México
UMSNH	Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo
UNAM	Universidad Nacional Autónoma de México
UPN	Universidad Pedagógica Nacional
UPT	Universidad Politécnica de Tulancingo
UV	Universidad Veracruzana

**BOURSES D'EXCELLENCE DU GOUVERNEMENT DU MEXIQUE
POUR ÉTRANGERS 2018**

ANNEXE 2 | PAYS ÉLIGIBLES

AMÉRIQUE DU NORD

Canada
Canada / Province du Québec

AMÉRIQUE LATINE

Argentine	Guatemala
Belize	Honduras
Bolivie	Nicaragua
Brésil	Panama
Chili	Paraguay
Colombie	Pérou
Costa Rica	Uruguay
Équateur	Vénézuela
El Salvador	

CARAÏBES

Antigua-et-Barbuda	Jamaïque
Bahamas	République Dominicaine
Barbade	Saint Cristophe-et-Nevis
Cuba	Saint-Vincent-et les Grenadines
Dominica	Sainte-Lucie
Granada	Suriname
Guyane	Trinidad y Tobago
Haïti	

ASIE

Afghanistan	Inde	Népal
Azerbaïdjan	Indonésie	République Islamique du
Bangladesh	Japon	Pakistan
Brunei	Kazakhstan	Singapour
Bhoutan	Kirghizistan	Sri Lanka
Royaume du Cambodge	Koweït	Royaume de Thaïlande
République populaire de	République Démocratique	Tadjikistan
Chine	Populaire Lao	Timor
Corée	Malaisie	Turkménistan
Corée du Nord	Mongolie	Ouzbékistan
Philippines		

AFRIQUE

Angola	Ghana	République Démocratique du Congo
Algérie	Guinée	Rwanda
Bénin	Guinée Équatoriale	Sao Tomé et Príncipe
Botswana	Kenya	Sénégal
Burkina Faso	Lesotho	Seychelles
Burundi	Liberia	Sierra Leone
Cap - Vert	Libye	Somalie
Cameroun	Malawi	Swaziland
Tchad	Maroc	Afrique du Sud
Comores	Maurice	Tanzanie
Côte d'Ivoire	Mauritanie	Togo
Djibouti	Mozambique	Tunisie
Érythée	Namibie	Ouganda
Éthiopie	Niger	Zambie
Gabon	Nigeria	Zimbabwe
Gambie	République Arabe	
	Sahraoui Démocratique	

EUROPE

Allemagne
Autriche
Belgique
Bulgarie
Chypre
Slovénie
Espagne
Fédération de Russie
Finlande
France

Hongrie
Royaume-Uni
Grèce
Irlande
Italie
Lettonie
Lituanie
Norvège
Pay-Bas
Pologne

Portugal
République Tchèque
République Slovaque
Roumanie
Serbie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

PACIFIQUE

Australie
Îles Cook
Îles Fiji
Îles Marshall
Îles Salomón
Kiribati
Micronésie
Nauru

Niue
Nouvelle-Zélande
Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Samoa
Tonga
Tuvalu
Vanuatu

MOYEN ORIENT

Arabie Saudite
Palestine
Bahreïn
Égypte
Émirates Arabes Unis
Iran
Irak

Israël
Jordanie
Koweït
Liban
Oman
Qatar
Yemen

TERRITOIRES NON AUTONOMES

Anguilla
Bermudes
Gibraltar
Îles Caïmans
Îles Turques et Caïques
Îles Vierges Britanniques
Îles Vierges Américaines

|| Montserrat
|| Nouvelle Calédonie
|| Îles Pitcairn
|| Sahara-Occidental
|| Samoa Américaines
|| Sainte Hélène
|| Tokélaou